Communiqué de presse
CGT EuroAPI

Le 18 octobre 2021

Les syndicats CGT d'EuroAPI sont toujours très inquiets sur le futur industriel et économique de cette nouvelle entreprise du secteur pharmaceutique.

Bien des questions restent en suspens :

- ✓ **Zéro dette**, SANOFI se targue d'avoir créé une entreprise avec zéro dette ; mais en réalité la note risque d'être salée. Le retard pris par SANOFI durant des années sur les usines EuroAPI Elbeuf et Vertolaye va devoir être comblé :

  - Retards sur les mises à niveau réglementaires,
  - Retards sur l'entretien des bâtiments.
  - Fiabilisations des matériels.

  Certes SANOFI ne laisse pas de dette dans les comptes d'EuroAPI, mais la situation de nos usines est bien loin d'être idyllique comme aime à le présenter SANOFI. EuroAPI va devoir « passer à la caisse » et supporter toute seule le laisser-aller et le désengagement de SANOFI.

- ✓ **Quel qu'en soit le domaine, la philanthropie ne touche pas SANOFI dans cette opération de cession** : effectivement en plus des dividendes que SANOFI va recevoir au titre de ses 30 % des parts EuroAPI ; SANOFI va demander d'ici à quelques années des revenus supplémentaires du fait de la cession des usines et des molécules SANOFI au moment du transfert SANOFI vers EuroAPI.

- ✓ **Des contrats avec les clients SANOFI toujours pas passés chez EuroAPI** : Les transferts de toutes les molécules du portefeuille client de SANOFI chimie qui devaient être réalisés dans EuroAPI ne sont pas encore effectifs. Ces transferts ont pris énormément de retard, sans qu'EuroAPI n'ai à ce jour la certitude que les clients SANOFI CHIMIE accepteront de travailler avec elle. Malheureusement cela marque un amateurisme pour EuroAPI et peut-être un manque de volonté de SANOFI.

Les salariés n'ont toujours aucune idée de qui vont être leurs futurs employeurs, quels investisseurs constitutionnels Français et Européens (BPI ou autres) et encore moins sur les investisseurs privés.

Magali MATHEVON
Déléguée syndicale centrale CGT
Téléphone 06 58 15 09 78

Marc MERCADAL
Délégué syndical central CGT
Téléphone 06 23 05 56 15